

PLUS SIMPLE !

TOUS NOS EMBALLAGES ET NOS PAPIERS SE TRIENT !



Madame, Monsieur,

À compter du 1^{er} janvier 2023, le geste de tri devient plus simple ! À partir de cette date, où que vous soyez en France, tous les emballages, quel que soit leur matériau, et tous les papiers doivent être jetés dans le bac jaune ou en point d'apport volontaire jaune. Le verre, comme vous le faites déjà, se trie à part.

TRIER + D'EMBALLAGES EN PLASTIQUE

En 20 ans de collecte sélective, le recyclage des emballages ménagers n'a cessé de progresser. Des solutions existent pour continuer de l'améliorer : la modernisation de notre centre de tri, la recherche de débouchés pour le plastique recyclé... Mais, pour recycler plus, il faut d'abord trier plus.

POUR VOUS, LE TRI DEVIENT + SIMPLE

À partir du 1^{er} janvier 2023, TOUS les emballages et TOUS les papiers se jettent dans le bac jaune ou en point d'apport volontaire jaune :

- Tous les emballages en plastique : flacons, bidons, bouteilles mais aussi pots de yaourt, barquettes, tubes, films, sachets en plastique, packs de bouteilles d'eau...
- Tous les cartons et tous les papiers : briques alimentaires, cartons de biscuits, journaux, magazines, enveloppes, boîtes à pizza...
- Tous les emballages en métal : barquettes en aluminium, conserves, canettes, aérosols, capsules de café, de bouteilles...

Si vous constatez que votre bac jaune est trop petit, demandez-en un plus grand en remplissant un formulaire sur le site internet dreux-agglomeration.fr. Un bac plus adapté à vos besoins vous sera livré gratuitement.

Avec nous, soyez acteur de cette réussite. Votre rôle est essentiel à la progression du recyclage sur notre territoire. **Engageons-nous, trions plus !**


Stéphane LEMOINE
Président de Sitreva


GÉRARD SOURISSEAU
Président de l'Agglo du Pays de Dreux

TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT !

- 1 Si c'est un emballage, il va au tri.
- 2 Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3 Déposez les emballages en vrac dans le bac, sans les imbriquer.



Sitreva traite et valorise les déchets ménagers que l'Agglo du Pays de Dreux collecte et lui confie. Tous acteurs du recyclage, nous nous engageons à vos côtés !

